

Direction de l'Éducation
et l'enfance et de la famille



***Projet pédagogique
Accueil Collectif de Mineurs Péri-scolaire***

**JEAN-GIONO
Année 2018/2019**

SOMMAIRE DU PROJET PEDAGOGIQUE

Préambule :	p3
Introduction :	p3
1- Le lien du projet du pôle et du projet de service	p3
2- Le Projet du service	p4
I/ DESCRIPTIF GENERAL DE L'ACM « DAUDET »	p5
Public et caractéristique géographique, économique et sociale	p5
-L'équipe pédagogique d'animation et technique	p5
-Les CAMPS	p5
-Les locaux	p6
-L'ouverture de l'ACM (horaires et dates)	p6
II/ DEMARCHE PEDAGOGIQUE	p6
1- Qu'est-ce qu'un accueil de loisirs de mineurs pour Carros ?	p4
Pourquoi ? Pour qui ?	p4
2- L'accueil spécifique d'enfants porteurs de handicap	p4
III/ OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS	p6
IV/ LES MOYENS (comment)	p7
Humains (partenaires, l'équipe...)	
Matériel	
Financier	
V/ LES ACTIVITES	p8
VI/ LES MODALITES/FONCTIONNEMENT	p9
1- Participation des enfants	p10
2- Répartition des temps d'activités/repos/les accueils/les rituels/les temps calmes	p10
3- Participation de la famille	p10
4- L'équipe (partenaires...)	p10
VIII/ L'EVALUATION	p13
IX/ LE BILAN	p14-15
X/ ANNEXE	p16
-Le projet EDD	p19

PREAMBULE (commun à tous les ACM)

Depuis plusieurs années, la Direction de l'Éducation et de la famille de la ville de Carros, et en particulier le service de l'enfance, tend à développer et à harmoniser un accueil bien traitant des enfants et de leur famille, au sein de ses structures de loisirs.

L'intention éducative de la direction de l'Éducation est de bien placer l'enfant au cœur de ses préoccupations, afin de lui permettre d'être un acteur épanoui dans ses loisirs, et de l'être plus tard dans sa vie citoyenne.

INTRODUCTION

La responsable et les équipes ont établi et choisi de manière participative les objectifs, les moyens opérationnels ainsi que les critères d'évaluations pour le périscolaire.

1-Le lien du projet du pôle et du projet de service

Le projet pédagogique est directement lié au projet de service qui découle lui-même du projet de la direction de l'éducation de l'enfance et de la famille à l'égard des enfants sur les valeurs éducatives suivantes :

Développer une approche bien traitante de l'enfant et de sa famille poursuivant une logique de développement solidaire et durable

Développer l'estime de soi (culture de valorisation)

Autoriser le droit à l'erreur

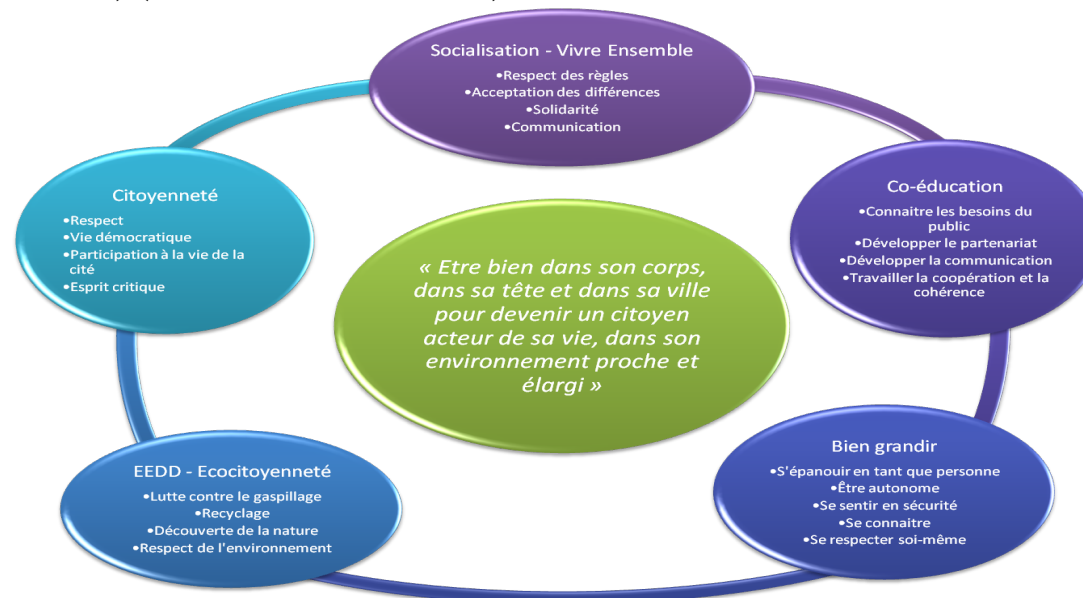
Développer le sens critique, la mobilité et l'ouverture vers l'extérieur (hors Carros)

Accepter et accompagner la créativité

Développer l'autonomie adaptée à chaque âge et l'adaptabilité

Accompagner et développer les compétences des parents / soutenir la fonction parental

1. 2- Le Projet de service (les valeurs) (en cours de finalisation) Le Projet de service (les valeurs)



I/ DESCRIPTIF GENERAL DE L'ACM Alphonse DAUDET

- Public et caractéristiques géographique, économique et sociale
- Nous accueillons un public hétérogène,

L'accueil de loisirs maternelle de 3 à 6 ans est implanté à Carros ville dans l'école, Alphonse Daudet, située rue des Selves 06510 et sa capacité d'accueil est :

	TOTAL	
Matin	12	Matin Oc 9
Midi	58	
soir	21	Soir Oc /4

--	--	--

Conformément à la réglementation de la DDCS (**Direction Départementale et de la cohésion Sociale**)

- L'équipe pédagogique d'animation et technique est composée de :

Responsable : MANTY Hayate : BP JEPS/PSC1					
Noms / prénoms	Diplômes	matin	Midi	Soir	Missions
MANTY Hayate	BAFA/BAPAAT/ BAFD/BP JEPS	X	X	Occasionnellement X	Responsable/ Référent sanitaire
BRAIRE ESTELLE	CAP petite enfance	X	X	Occasionnellement X	ATSEM/Animatrice
CANEPA FRANCE	CAP petite enfance	X	X	Occasionnellement X	ATSEM/Animatrice
RIAHY MARYLINE	CAP petite enfance	X	X	Occasionnellement X	ATSEM/Animatrice
PODEVIN CATHY	CAP petite enfance	X	X	Occasionnellement X	ATSEM/Animatrice
DENAI KHEIRA			X		Agent technique
OZMUS KADRIYE			X		Agent technique

Les CAMPS (Les contrats d'Accueil Municipaux Personnalisés).

La ville de Carros a la volonté d'accueillir les enfants présentant des troubles de santé connus (ponctuels ou chroniques) sous réserve que les moyens nécessaires à cet accueil puissent être mis en œuvre par la commune et que la famille soit mobilisée.

L'accueil de ces enfants, sur demande de la famille, se fait à partir d'un CAMP, permettant de formaliser les moyens spécifiques nécessaires à l'accueil de l'enfant.

L'ensemble des équipes (animateurs, agents techniques) a identifié les enfants concernés fréquentant l'ACM et connaîtra les protocoles et mesures à prendre en cas de besoin.

L'adjoint périscolaire est l'assistant sanitaire. Cette année, nous accueillons **7** enfants bénéficiant d'un CAMP dont deux paniers repas.

Les locaux

- Deux salles de repos.
- Une salle de restauration.
- 4 Salles de classes + la BCD
- Les sanitaires.
- 1 Cour de récréation
- 1 régie de matériel

L'ouverture de l'ACM

Périodicité	Horaire
Du Lundi 03 septembre 2018 A vendredi 05 Juillet 2019	L'accueil du matin : 7h30 à 8h30 + L'accueil occasionnel de 8h10 à 8h20 La pause méridienne : 12h00 à 14h00 L'accueil du soir : 16h45 à 18h00 + L'accueil occasionnel ouverture des portes 16h40

II/ Démarche pédagogique

❖ Adresse 3 chemin du ROURE 06510 Carros,- Tél 04/93/08/71/80

1- Qu'est-ce qu'un Accueil collectif de mineurs pour Carros?

Un ACM se doit avant tout d'être un lieu de mixité, de rencontre et de partage entre les enfants d'où qu'ils viennent et quels qu'ils soient.

Il permet que chaque enfant inscrit profite pleinement d'un lieu où il découvrira, pratiquera des activités ou participera à des sorties, encadré par des animateurs professionnels qui lui offriront un cadre propice à son épanouissement.

Le temps de loisirs est bien un pôle éducatif au même titre que l'école et la famille, à travers lequel les activités ne sont qu'un support qui permettent de diffuser des valeurs et d'atteindre des objectifs éducatifs fixés au préalable.

2- L'accueil spécifique d'enfants porteurs d'handicap

Le service Enfance de la Mairie de Carros prône l'égalité des enfants devant le loisir, aussi au regard de la loi du 11 février 2005 relative à l'Égalité des Droits et des Chances, il a été mis en place depuis plusieurs années déjà, un accueil spécifique pour les enfants porteurs de handicap ou souffrant d'un problème de santé particulier. Ils pourront être accueillis sur les ACM sur la base d'un « Contrat d'Accueil Municipal Personnalisé » (C.A.M.P).

Dans les cas où cela s'avère nécessaire, l'encadrement pourra être renforcé par un animateur P.A.P (Projet d'Accueil Personnalisé) ayant suivi une formation.

III/ Objectifs généraux et opérationnel

Objectif

Suite au bilan fait en fin d'année avec l'équipe pédagogique, nous allons mettre l'accent sur :

BIEN GRANDIR ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

Ces deux objectifs sont à développer par semestre et poursuivre si nécessaire

OBJECTIF
BIEN GRANDIR
TPS/PS

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>L'enfant sera capable de:</u>	<u>Moyens mis en place</u>	<u>Indicateurs</u>
--------------------------------	----------------------------------	----------------------------	--------------------

<p><i>Se sentir en sécurité</i></p>	<p><i>D'évoluer dans un environnement sûr et de devenir autonome dans un cadre sécurisant et sécurisé.</i></p>	<p><i>-Identifier les animateurs référents.</i></p>	<p><i>-les animateurs référents sont-ils les mêmes sur le trimestre. -L'enfant connaît-il le nom des animateurs référents. -L'enfant sait-il se repérer pour trouver la salle? -L'enfant se déplace-t-il en groupe avec l'animateur pour : -Aller au dortoir à la classe, -Aller de la salle aux toilettes, -Aller de la salle à la cantine, (*spécifier à chaque fois combien n'en sont pas capable)</i></p>
<p><i>Permettre à l'enfant d'être autonome au quotidien et à s'épanouir en tant que personne.</i></p>	<p><i>Se repérer dans le temps, l'espace</i></p>	<p>Mise en place de rituels: <i>-Avant le repas, (passages aux toilettes, lavages de la main). -Après le repas, (passages aux toilettes, lavages de la main, récupérer son doudou et ranger ses chaussures). Musique / relaxante / temps d'endormissement.</i></p>	<p><i>-l'enfant se repère-t-il pendant les différents temps d'animation? -Des rituels sont-ils mise en place? -Combien de rituels sont instaurés? -A quel moment sont-ils mis en place (pour les PS)? -Combien d'enfants se lavent les mains et utilisent du savon ? -Combien d'enfant savent se des habiller, s'habiller seul et récupère son doudou.</i></p>
	<p><i>Autonomie à table</i></p>		<p><i>-Combien d'enfants savent tenir ses couverts correctement? (1^{er} trimestre), -Combien d'enfant utilise la fourchette et le couteau ? -Est ce que l'animateur a gardé les mêmes enfants à table (1^{er} trimestre) ? -Combien d'enfants goûtent à tout. -Combien d'enfants se tiennent correctement assis ?</i></p>

OBJECTIF
BIEN VIVRE ENSEMBLE
TPS/PS

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>L'enfant sera capable de:</u>	<u>Moyens mis en place</u>	<u>Indicateurs</u>
--------------------------------	----------------------------------	----------------------------	--------------------

Accompagner l'enfant à connaître les règles, les respecter et les appliquer.	Respect des règles	-Instaurer des règles de manière ludique auprès des enfants à table et au dortoir.	-L'enfant va-t-il participé à l'élaboration des règles de vie (à table) ? -L'enfant connaît-il les règles de vie? -L'enfant applique-t-il les règles mise en place?
	Respect d'autrui et de soi-même	-Mise en place de repères d'organisation du matériel et des lieux.	-L'enfant s'épanouit-il dans son environnement? -L'enfant sait-il repérer ses lieux de vie (cantine, dortoir)? -L'enfant sait-il où ranger le matériel selon les lieux (doudou, chaussure)? -L'enfant respecte-t-il le matériel?

OBJECTIF
BIEN GRANDIR
MS

<u>objectifs opérationnels</u>	<u>L'enfant sera capable de:</u>	<u>Moyens mis en place</u>	<u>Indicateurs</u>
Se sentir en sécurité	D'évoluer dans un environnement sûr et de devenir autonome dans un cadre sécurisant et sécurisé.	-Aménagements des locaux avec différents jeux adaptés à la tranche d'âge. -Identifier les animateurs référents.	-Les animateurs référents sont-ils les mêmes sur le trimestre ? -L'enfant connaît-il le nom de 1 ou 2 animateurs référents ?
		-Aménagements des locaux différents adaptés à la tranche d'âge (images).	-L'enfant sait-il se repérer pour trouver la salle? -L'enfant se déplace-t-il seul pour : -Aller au dortoir à la salle, -Aller de la salle aux toilettes, -Aller de la salle à la cantine, (*spécifier à chaque fois combien n'en sont pas capable)

Permettre à l'enfant d'être autonome au quotidien et à s'épanouir en tant que personne.	Se repérer dans le temps, l'espace	Mise en place de rituels: -Avant le repas -Après le repas	-L'enfant se repère-t-il pendant les différents temps d'animation? -Des rituels sont-ils mis en place? -Les enfants participent-ils aux rituels mis en place ? -Les enfants arrivent-ils à repérer les moments de rituel ?
	Autonomie à table	Mise en place de rituels: -Avant le repas -Après le repas Et pendant (1 semestre)	-Combien d'enfants savent tenir ses couverts correctement? -Combien d'enfants goûtent à tout? -Combien d'enfants restent assis pour manger (tenue à table) ? -Combien d'enfants lavent les mains et utilisent du savon ?

OBJECTIF
BIEN VIVRE ENSEMBLE
MS

Objectifs opérationnels	L'enfant sera capable de:	Moyens mis en place	Indicateurs
Accompagner l'enfant à connaître les règles, les respecter et les appliquer.	Respect des règles	-Instaurer des règles de manière ludique auprès des enfants. (1 semestre)	-L'enfant va-t-il participé à l'élaboration des règles de vie ? -L'enfant connaît-il les règles de vie? -L'enfant applique-t-il les règles mis en place?

	<i>Respect d'autrui et de soi-même</i>	-Mise en place de repère d'organisation du matériel et des lieux (images, coins, ménages). (1 semestre)	-L'enfant joue-t-il avec les autres? -L'enfant participe-t-il aux activités? -L'enfant s'épanouit-il dans son environnement? -L'enfant sait-il repérer ses lieux d'activité? -L'enfant sait-il où ranger le matériel selon les lieux ? -L'enfant respecte-t-il le matériel (feutres, jeux...)?
--	--	--	---



<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>L'enfant sera capable de:</u>	<u>Moyens mis en place</u>	<u>Indicateurs</u>
<i>Se sentir en sécurité</i>	<i>D'évoluer dans un environnement sûr et de devenir autonome dans un cadre sécurisant et sécurisé.</i>	-Aménagements des locaux avec différents jeux adaptés à la tranche d'âge. -Identifier les animateurs référents.	-Les animateurs référents sont-ils les mêmes sur le trimestre ? -L'enfant connaît-il le nom de 1 ou 2 animateurs référents ?
		-Aménagements des locaux différents adaptés à la tranche d'âge (images).	-L'enfant sait-il se repérer pour trouver la salle? -L'enfant se déplace-t-il seul pour : -Aller au dortoir à la salle, -Aller de la salle aux toilettes, -Aller de la salle à la cantine, (*spécifier à chaque fois combien n'en sont pas capable)
<i>Permettre à l'enfant d'être autonome au quotidien et à</i>	Se repérer dans le temps, l'espace	Mise en place de rituels: -Avant le repas -Après le repas	-L'enfant se repère-t-il pendant les différents temps d'animation? -Des rituels sont-ils mis en place? -Les enfants participent-ils aux rituels mis en place ? -Les enfants arrivent-ils à repérer les moments de rituel ?
		Mise en place de rituels:	-Combien d'enfants savent tenir ses couverts correctement? -Combien d'enfants goûtent à tout?

<i>s'épanouir en tant que personne.</i>	<i>Autonomie à table</i>	- Avant le repas - Après le repas Et pendant (1 semestre)	- Combien d'enfants restent assis pour manger (tenue à table) ? - Combien d'enfants lavent les mains et utilisent du savon ?
---	--------------------------	--	---



<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>L'enfant sera capable de:</u>	<u>Moyens mis en place</u>	<u>Indicateurs</u>
<i>Accompagner l'enfant à connaître les règles, les respecter et les appliquer.</i>	<i>Respect des règles</i>	- Instaurer des règles de manière ludique après des enfants	- L'enfant va-t-il participé à l'élaboration des règles de vie ? - L'enfant connaît-il les règles de vie? - L'enfant applique-t-il les règles mis en place?
	<i>Respect d'autrui et de soi-même</i>	- - Mise en place de repère d'organisation du matériel et des lieux (images, coins, ménages)	- L'enfant joue-t-il avec les autres? - L'enfant participe-t-il aux activités? - L'enfant s'épanouit-il dans son environnement? - L'enfant sait-il repérer ses lieux d'activité? - L'enfant sait-il où ranger le matériel selon les lieux ? - L'enfant respecte t'il le matériel (feutres, jeux...)?

IV/ Les moyens

Humains

L'équipe est composée d'une responsable et de cinq animatrices

Matériel

Nous avons une régie dans laquelle du matériel pédagogique est stocké.

Nous avons à notre disposition des jeux de société, des jeux symboliques, du matériel pour faire des activités manuelles. Nous avons aussi la possibilité d'utiliser le matériel de l'école.

Financier

Un budget pédagogique est attribué pour l'achat de matériel. De plus, une demande de budget supplémentaire et un budget d'investissement peut être attribué.

V / Les activités		
Matin	Midi	Soir
<ul style="list-style-type: none"> -Jouer seul -Jeux symboliques et de construction (dînette, poupées, lego, voitures...) -Jeux de société. -Livret de coloriage pour chaque enfant. -Contes (imaginaire), livres (jouer sur les premières de couvertures, laisser les enfants imaginer le début ou la fin d'une histoire...) 	<p><u>Ateliers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jouer seul - Vélos - Jeux de cour : cerceaux, jeux traditionnels (rondes), espace de jeux - Expression corporelle. - Scénettes de théâtre. - Jeux symboliques et de construction. - Jeux de société. - Dessins. - Activités manuelles - motricité récréative. - Jeux semi-sportifs - Sortie au jardin - Participation au temps d'animation. - Pour Les GS de découvrir leur futur environnement - Visite des locaux et découverte du fonctionnement de la pause méridienne. - Prise du repas avec les copains. <p>-A partir du troisième trimestre, un échange maternel-élémentaire sera fait une fois par semaine, cela permettra aux grandes sections qui seront accueillies à l'école Boris Vian l'année prochaine d'appréhender plus sereinement leur rentrée au CP. Et de participer à une activité avec leurs camarades de l'année dernière. Pour certains de se retrouver entre frères et sœurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Jouer seul - Jeux symboliques et de construction. - Jeux de société. - Jeux de cour : cerceaux, jeux traditionnels (rondes), espace de jeux...

VI/L Les modalités de fonctionnement

1- Participation des enfants

Afin de s'adapter au rythme scolaire, l'équipe a mis en place un fonctionnement qui permet aux enfants d'être acteur de ce temps tout en respectant son rythme chrono biologique. Les enfants vont se voir proposer un panel d'activités. Celle-ci sera adaptée aux tranches d'âges, aux événements et manifestations, ainsi qu'aux saisons. L'enfant choisira son activité en fonction de son envie du moment. Une fois l'activité choisie, il y participe jusqu'à la fin.

Les enfants ont la possibilité chaque jour de choisir son activité.

2- Répartition des temps d'activités/repos/les accueils/les rituels/les temps calmes

Le fonctionnement mis en place peut évoluer selon les besoins, les nécessités, les difficultés ou tout simplement dans le but d'améliorer la qualité d'action.

Accueil du matin	Fonctionnement	Sécurité
	Les animateurs accueillent individuellement les enfants et leurs familles de façon échelonnée et remplissent la feuille d'émargement.	Les animateurs connaissent le nombre d'enfants présent.

<p>7h30 à 8h20</p> <p>L'entrée de l'ACM s'effectue par la porte de la BCD. C'est un temps propice aux activités calmes telles que : des puzzles, des coloriages, des jeux symboliques, des coins garage, des coins livres ou l'enfant à le choix d'y participer ou pas.</p> <p>Vers 8h10 les enfants qui sont inscrit pour le matin occasionnel arrivent et ce présent individuellement auprès de l'animateur référent qui rempli la feuille d'émargement.</p> <p>Entre 8h15 / 8h20, les enfants rangent le matériel et sont accompagnés auprès de leur enseignante.</p> <p><i>Rituel: Un rituel est mis en place pour permet à l'enfant d'avoir un repère dans le temps. Ce rituel lui signifie qu'il arrête l'accueil du matin et qu'il passe en classe avec son enseignante.</i></p>
--

Le temps du repas/le temps calme/la sieste

	Fonctionnement		Sécurité
	1er service	2ème service	
<p>12h00 à 14h00</p>	<p>12H00 : Chaque animateur récupère les enfants de la classe attirée et fait l'appel. Les enfants de 1^{er} année et 2^{ème} année de maternelle sont conduits aux toilettes, se lavent les mains et passent à table. Repas: Les enfants de tout petite section et petite section sont répartis sur deux tables avec un animateur référent. Concernant les autres enfants ils s'installent ou ils veulent. Tout le long du repas les animateurs et les agents techniques accompagnent, aident et échantent avec les enfants.</p>	<p>12H00 : Chaque animateur récupère les enfants de la classe attirée et fait l'appel. Temps libre de 10 minutes: Une fois l'appel fait, les enfants se retrouvent dans le hall ou dans la cour pour un temps libre puis un rituel de chant et fait avant de lancer les ateliers. Activités : Les animateurs proposent différents ateliers ou activités du jour. Chaque enfant choisit son activité ou peut rien faire. Rituel: <i>le temps calme est une activité spécifique. Les animateurs doivent l'animer et veiller à ce que l'enfant soit calme.</i></p>	<p>12H00 : Les animateurs connaissent le nombre d'enfants qu'ils ont récupérés. Repas: Les animateurs à un rôle éducatif pendant le repas. Il accompagne l'enfant vers l'autonomie : se servir, découper les aliments, le débarrassage (faire seul). Il est vigilant aux enfants qui ne mangent pas de viande et au bruit. Activités : Les animateurs connaissent le nombre d'enfants présents pendant leur activité. Si les enfants sortent à l'extérieur, les animateurs : -notent sur le cahier la destination et le nombre d'enfants ;</p>

	<p>Les animateurs incitent sous forme de jeu les enfants à tout goûter. Quand ils ont fini de manger, ils essayent de débarrasser de façon autonome.</p> <p><u>Vers 12h45 :</u></p> <p>Les animateurs font sortir les enfants par table de façon échelonnée afin que la sortie soit plus fluide et plus calme. Les enfants sont conduits aux toilettes puis vont en salle de repos.</p> <p><u>Dortoir:</u></p> <p>Les animateurs aident les enfants à l'endormissement, de la musique douce et des histoires leur sont proposées. Des 13h50, les enseignantes prennent le relais.</p>	<p>Les enfants sont conduits aux toilettes, se lavent les mains.</p> <p><u>Repas:</u></p> <p>Chaque enfant s'installe à table, un animateur référent ou un enfant responsable de la table. Tout le long du repas les animateurs et les agents techniques accompagnent, aident et échangent avec les enfants si besoin.</p> <p>Les animateurs incitent sous forme de jeu les enfants à tout goûter. Quand ils ont fini de manger, ils essayent de débarrasser de façon autonome.</p> <p><u>Vers 12h45 :</u></p> <p>Le repas terminé, les animateurs font sortir les enfants par table de façon échelonnée afin que la sortie soit plus fluide et plus calme. Les enfants sont conduits aux toilettes et vont dans la cour jusqu'à ce que le relais soit pris par les enseignants.</p>	<p><u>Les animateurs ont sur eux :</u></p> <p>-Pharmacie, -Les trousse des enfants ayant un CAMP, -la liste des enfants Et mette le gilet jaune.</p> <hr/> <p>e temps calme est une activité spécifique. L'animateur et non la subir. Il veille à ce que l'enfant soit calme.</p>
--	--	--	--

L'accueil du soir

	Fonctionnement	Sécurité
<p>16h30 à 18h00</p>	<p><u>Vers 16h30 :</u></p> <p>Les enfants sont récupérés dans chaque classe par les animateurs et vont dans une salle d'animation pour l'appel, puis les enfants passent aux toilettes avant d'aller goûter. Le goûter se déroule soit dans la cour, soit dans la cantine (selon la période et la météo). Il peut être pris en petit groupe ou en grand groupe.</p> <p>Une fois le goûter fini les enfants récupèrent leurs affaires et les mettent tous du même côté pour éviter de s'éparpiller.</p> <p><u>A 16h45 :</u></p> <p>Les familles peuvent venir chercher leur enfant. La responsable ou un référent, veille à ce que les familles signent la feuille d'émargement et vérifie l'identité des personnes.</p> <p>Les enfants participent aux différents ateliers ou jeux qui leur sont proposés.</p> <p>Nous favorisons les activités en extérieur.</p> <p>Concernant l'accueil occasionnel :</p>	<p>Les animateurs connaissent le nombre d'enfants présent.</p> <p>Vérification des identités.</p> <p>Concernant le plan Vigipirate :</p> <p>Pour des raisons de sécurité et afin que l'accueil se déroule au mieux, nous vous informons que les familles ne sont pas autorisées à circuler dans l'établissement et doivent se présenter à la responsable.</p>

Les enfants sont récupérés dans chaque classe par une agent technique et vont dans le hall de l'école pour l'appel.
Ouverture des portes à 16h40

Rituel: *Les animateurs font un petit retour au calme avant l'appel, après le gouter afin de savoir s'ils ont passés une bonne journée.*

2-L'équipe (partenaires...)

Planning des réunions

Des réunions sont programmées le lundi (voir tableau ci-dessous) avec l'ensemble de l'équipe.

Objectif de ces réunions :

Des régulations face à des difficultés rencontrées, mais aussi de faire des bilans, d'échanger sur les différents temps d'animations, mettre des projets commun, préparation échanger sur l'évolution des enfants, évaluer les objectifs et autres.

Date des réunions:	Lundi : 10/09	Lundi : 15/09	Lundi : 10/12	Lundi : 04/02	Lundi : 01/04	Lundi : 11/06	Lundi : 17/06
Horaires De 10h00 à 10h45	Réunion de rentrée <i>Fonctionnement (outils péda, ...), Organisation, planification, des réunions, Objectif et Moyen d'action</i>	<i>Fonctionnement, points enfants, organisation et ajustement du fonctionnement</i>	<i>Bilan point enfants</i>	<i>Bilan péri</i>	<i>Fonctionnement (outils péda, ...), Organisation et ajustement</i>	<i>Bilan point enfants</i>	<i>Bilan péri</i>

--	--	--	--	--	--	--	--

Des réunions sera programmé si nécessaire.

Un projet sur les jeux est élaboré au sein du service enfance (voir annexe) pour permettre à chaque structure d’avoir un panel de jeux selon le système ESAR (Exercices, Symboliques, Assemblages, Règles). De plus, le jeu est un outil indispensable au développement de l’enfant. C’est pour cette raison que l’équipe est sensibilisée à l’outil jeux à l’aide de formation, et est accompagnée sur le terrain pour le mettre en place.

1-Participation de la famille

L’implication des familles dans la vie de la structure est importante. En effet, l’équipe d’animation a pour mission de :
Se présenter aux familles, et d’identifier chaque personne susceptible de récupérer l’enfant.

Se montrer disponible et à l’écoute des enfants et des familles.

Favoriser les discussions avec les familles : échange d’informations, transmettre des messages à l’enseignant

- Dans tous les cas, l’animateur est un relais d’information entre l’école et les familles.

Solliciter la participation des familles aux ateliers, afin que chaque parent prenne du temps avec son enfant

Mettre en place des panneaux d’information et de communication (info famille) De plus, les familles peuvent venir participer au repas *en passant par le guichet unique.*

Les partenaires

Les divers partenaires se composent de la manière suivante :

Éducation Nationale :

Les échanges pourront se faire sur le temps du midi, du soir, à chaque période de vacances, au conseil d’école ainsi qu’aux réunions d’équipe éducative. Le but étant de travailler en partenariat pour enrichir la cohérence de notre action envers l’enfant et sa famille.

Participation et partenariat à différents temps forts de l’année avec l’école tel que des manifestations et projet commune :

Carnaval	Kermesse de fin d’année
2h00 de prépa	2h00 de prépa
2h00 de manifestation	2h00 de manifestation
Soit un total de 6 heures à prévoir dans les heures des animateurs	

VII/ L'évaluation

Les critères d'évaluation des objectifs auront été élaborés en commun avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, en fonction des observations et du bilan établie sur l'année précédant. Les objectifs peuvent être ainsi que le projet évolutif.

Cela permettra d'évaluer la participation des enfants, d'évalué et d'analyser nos actions, de vérifier si les objectifs fixés sont atteints, de réguler si nécessaire. Ainsi de juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs.

Les bilans avec l'équipe se planifient les lundis voir tableau ci-dessus.

Des temps régulation et de préparation sont prévus **les lundis** matins.

Tout au long de l'année, le responsable sera garant de la mise en place du projet et de son évaluation. Il peut intervenir, si nécessaire pour réguler procéder à des ajustements. Il sera également vigilant sur le rôle et l'attitude des animateurs.